

Epreuve Championnat d'EUROPE NACRA

La Grande Motte, France du 5 au 12 juillet 2014

Délégation officielle FFVoile

La délégation officielle de la FFVoile est composée des coureurs suivants, dans la limite du quota maximal par série sur l'épreuve :

NACRA 17 :

Encadrée par Franck Citeau :

BESSON	BILLY	1054948E	S N O NANTES (PAYS DE LA LOIRE)
RIOU	MARIE	0108418L	USAM VOILE BREST (BRETAGNE)
VAIREAUX	MOANA	0523813P	Y C CARNAC (BRETAGNE)
AUDINET	MANON	1160121K	ST GEORGES VOILES (POITOU CHARENTES)
CAMMAS	FRANCK	0423377T	YCPR (PACA)
DE TURCKHEIM	SOPHIE	0770778U	S R ANTIBES (PACA)
OGEREAU	AUDREY	0401648J	A S P T T NANTES (PAYS DE LA LOIRE)
VANDAME	MATHIEU	0406797X	S R VANNES (BRETAGNE)
LAUGIER	FLORA	1001634U	E V CATASCHOOL (BRETAGNE)
BELLET	VALENTIN	1137809T	CN CHATELAILLON (POITOU CHARENTES)

Encadrée par Yves Clouet :

HAINNEVILLE	CHARLES	1036978L	C N PAUL VATINE (HAUTE NORMANDIE)
DEBORDES	ALIZEE	1279459V	S R CONCARNEAU (BRETAGNE)
BELLET	ROMAIN	1086898L	CN CHATELAILLON (POITOU CHARENTES)
SCHOENAHN	MILENA	12559617B	B N A J SAVINES LAC (PACA)
DOMAND	VINCENT	1003752A	C N P A ILE DE RE (POITOU CHARENTES)
MERELLE	FANNY	0497252W	C V DU TOUQUET (NORD PAS DE CALAIS)

Le Comité de sélection reste compétent pour désigner les remplaçants éventuels aux sportifs sélectionnés dans l'hypothèse d'une incapacité de participation.

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Règlementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.



Paris, le 03 juin 2014
Le Directeur Technique National
Jacques CATHELINÉAU